

édito

VERS UN URBANISME PARTICIPATIF

Les derniers événements nationaux attestent sans doute du souhait de la population d'être mieux associée aux grandes décisions que les élus et l'administration sont amenés à prendre.

Attendre qu'un projet tout ficelé passe en force, c'est prendre le risque de le voir rejeter ou attaquer, souvent sur des points qui auraient pu être concertés préalablement.

Les CAUE ont été créés voici 40 ans pour, notamment, «favoriser la participation du public aux questions relatives à l'architecture, l'urbanisme et à l'environnement».

Une charte de la concertation a été rédigée dans cet esprit par les CAUE en 2011.

Nous présentons dans ce numéro les expériences réalisées auprès des Collectivités de l'Ain par l'équipe du CAUE, sous forme d'ateliers participatifs réunissant des citoyens volontaires et leurs élus.

C'est le cas, par exemple, de la commune d'Ambronay où un label « Petites cités de caractère » a fédéré les habitants et le conseil municipal autour de la redécouverte des jardins et des sentiers urbains de la commune.

Nous avons également travaillé à la réhabilitation de l'Îlot Bouvard, au cœur de Cézériat, depuis 2014.

Cette démarche demande méthode et professionnalisme car il faut déterminer correctement le degré de participation souhaité.

Un tableau issu de la charte des CAUE présente ces différents degrés.

Ne perdons jamais de vue que l'architecture et le paysage sont l'affaire de tous.

Sachons donc, tous ensemble, rendre tangible, dans notre environnement, cette volonté populaire de plus de démocratie directe.

Avec le concours du CAUE de l'Ain et de ses équipes, je gage que nous pourrions relever ce défi.

Christophe FORTIN
Président du CAUE de l'Ain
Conseiller départemental
du canton d'Ambérieu-en-Bugey



sommaire

Edito
Entretien **P. 1**

DOSSIER Les ateliers participatifs du CAUE **P. 2-3**

Ateliers du CAUE (suite) et Actualités **P. 4**

degré 4

La participation
une relation
bidirectionnelle élaborée

La collectivité invite le public à participer à l'élaboration collective d'un projet à partir de l'analyse collective d'une problématique. La création d'un espace de participation se caractérise avec méthode et rigueur sur la durée. C'est l'implication de mettre en point des outils pédagogiques susceptibles de placer chacun des participants (élus, professionnels, citoyens...) en capacité de contribuer activement. L'association des citoyens au processus de prise de décision constitue une relation bidirectionnelle élaborée entre l'administration et les citoyens, fondée sur le principe de partenariat. A titre d'exemples, on cite les groupes de travail ouverts, les panels de non-spécialistes et les processus de dialogue.

degré 3

La concertation

Le collectif (ou) consulte avec le public sur un projet spécifique sectoriel ou global, préalable par elle. Dès recatelle son avis et lui soumet à nouveau, le réalisant, le projet amendé. Le public peut être amené à faire des contre-propositions. La prise en compte de l'avis du public est indispensable à la poursuite de la concertation. La collectivité doit, en tout état de cause, présenter les raisons de son prise en compte des propositions de public, rejetées. Ces dernières années, la concertation publique s'est renforcée car, tout à la fois, elle légitime l'action publique, elle assure la transparence de l'action des décideurs et maintient les opposants frontaliers tout en adaptant le projet aux attentes des populations concernées.

degré 2

La consultation
une relation
indirectionnelle limitée

La collectivité consulte le public sur un projet pour recueillir son avis par le biais d'une procédure obligatoire (type enquête publique) ou volontaire (type référendaire). C'est un moment unique dans le processus, qui peut même intervenir en amont du projet et qui n'implique pas forcément de prise en compte ni même de retour de la part de la collectivité. Cette dernière présente les interlocuteurs dont elle souhaite recueillir l'opinion et les points précis sur lesquels elle souhaite être consultée. Pour que cela soit possible, il faut aussi que les citoyens aient été préalablement informés. Dans ces conditions, la consultation crée une relation bidirectionnelle limitée entre collectivité et citoyens. A titre d'exemples, on cite les consultations sur un projet de réglementation et les enquêtes d'opinion publique.

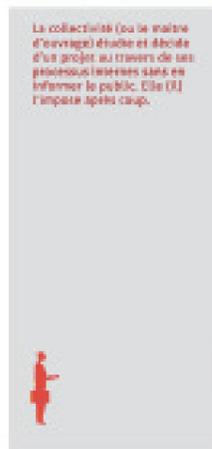
degré 1

L'information
une relation
unidirectionnelle

La collectivité informe le public d'un projet, sans attendre de retour. L'information peut intervenir aux différents stades de l'avancement du projet et sous des formes diverses. Le flux d'informations est essentiellement orienté dans une seule direction, qui va de l'administration vers les citoyens - il s'agit d'une relation unidirectionnelle. A titre d'exemples, on cite l'accès aux archives publiques, aux journaux officiels et aux sites Internet de l'administration.

degré 0

La collectivité (ou le maître d'ouvrage) étudie et décide d'un projet au travers de ses processus internes sans en informer le public. Elle (il) impasse après coup.



Comment gravir les échelons dans l'implications des citoyens ?

Extrait de CAUE&CONCERTATION - Université d'Eté 2011 - UR CAUE LR

entretien

La participation des habitants dans le développement durable

Entretien avec Bernard Haumont



Bernard HAUMONT est docteur en sciences humaines, enseignant-chercheur des écoles nationales d'architecture et ancien administrateur du CAUE de l'Ain. C'est à ce titre qu'en octobre 2010, il avait tenu une conférence lors du salon régional de l'habitat à Bourg en Bresse. Nous avons convenu de publier le résumé de celle-ci, en rappelant sa date, parce qu'elle atteste du caractère toujours d'actualité de ses propos, dans un contexte national faisant suite à plusieurs consultations publiques et à divers référendums régionaux (aéroport de Nantes, fusion des départements alsaciens...). Bernard Haumont est notamment l'un des auteurs, avec Alain Morel, de La Société des voisins (Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005. Réédition en 2015).

«Les aspirations de nos concitoyens à être entendus lors de projets d'aménagement ou à l'occasion de décisions de construction ne sont pas totalement nouvelles, mais il faut bien reconnaître que souvent elles ne trouvent pas l'écoute attendue.

Tout d'abord, il convient de mentionner l'élévation générale des niveaux de savoir de la population ainsi que l'importance des flux permanents d'informations qui viennent quotidiennement actualiser ou renouveler la connaissance du monde en marche : de la presse aux radios et télévisions, sans oublier évidemment Internet qui comme la langue d'Esopo offre le pire et le meilleur, mais surtout qui permet, avec ses blogs et ses interactivités diverses, des lieux de discussion et de débat. Quoi qu'on en dise, les générations actuelles sont plus informées que celles qui les ont précédées, et ainsi elles sont fréquemment plus à même

.../...



de discuter de nombreuses questions, surtout de celles qui les concernent directement et quotidiennement.

Les domaines d'intérêt comme les territoires, au sujet desquels des aspirations à participer s'étendent : les infrastructures de transport évidemment, mais aussi certains équipements mal considérés (prison, traitement d'ordures, éoliennes...) dont les projets sont à même de provoquer des mobilisations réactives. Plus largement, le développement durable et ses diverses échelles (eau, pollution, systèmes écologiques...), parce qu'il s'appuie sur des comportements qui se veulent éco-responsables, implique une démocratie active et partagée.

La crise des experts et des Etats

Nous pouvons également identifier une crise de l'expertise et ainsi de la mise en doute plus ou moins généralisée sinon systématique des « dires d'expert ». Là aussi les exemples abondent pour soutenir ce scepticisme, depuis l'arrêt des nuages de Tchernobyl aux frontières du pays jusqu'aux études d'impact de quelques projets d'aménagement, où les effets attendus se sont avérés fort différents des effets réels.

D'autres traits de notre société pourraient être avancés, qui soutiennent ces aspirations vers plus de délibération et plus de participation. Le retrait continu de l'Etat, avec et après les lois de décentralisation, a renforcé la place et le rôle des collectivités locales et territoriales ; c'est à dire là où les représentations politiques sont les plus proches voire les plus familières, et où des approches participatives semblent moins difficiles à développer.

Nous pourrions enfin évoquer les effets de la mondialisation qui conduisent une partie de la société civile à s'investir ou à réinvestir sur des projets pour lesquels elle pense pouvoir peser : penser globalement pour agir localement, le fameux glocal que Paul Virilio a aidé à populariser. Depuis, le monde a changé, la pression de la mondialisation principalement néolibérale ainsi que les processus d'unification continentale (Union européenne, ARENA, Mercosur) ont contribué à remettre en cause les rôles des Etats-nations et à reconfigurer les politiques publiques et les formes de gestion territoriale, urbaine et rurale.

La démocratie participative affirme que la prise de décision publique ne peut être laissée aux seuls élus et experts : les jurys citoyens ou les budgets participatifs ou d'autres formes encore permettent aux citoyens et aux habitants ordinaires, de ne pas être cantonnés dans des seuls rôles d'électeurs.

En tant qu'idéal, la démocratie délibérative suppose que tout est fait pour assurer l'égalité d'accès à l'information et aux moyens et techniques de communication, et ainsi qu'à la parole publique. Ce n'est pas un scoop que de dire que nous sommes loin du compte. De plus, comme idéal, elle encourage la critique des démocraties réelles, et au premier chef de la démocratie représentative qui, il est vrai, rend difficile la représentation de certains groupes sociaux, que ces derniers soient non seulement minoritaires, mais de surcroît stigmatisés.

Un renouvellement durable

Pour l'avenir, il faudrait certainement développer une dimension complémentaire de cet appel, de cette nécessité, pour plus de participation directe. Le vivre ensemble et le lien social s'éprouvent dans les rapports aux autres et se construisent dans des relations de coopération et d'échange, même si ceux-ci doivent parfois être conflictuels. Mais en tout

état de cause, le débat, la délibération, la participation à l'élaboration et à la construction de projets communs sont clairement plus efficaces que la seule dénonciation voire stigmatisation pour l'avancement de la démocratie, son équité et son éthique. Et la globalisation comme « la complexification » de nos sociétés appellent à nouveau frais un renouvellement du jeu représentatif. Ce renouvellement peut emprunter des voies diverses, puisque nous savons tous que le combat démocratique est un combat permanent qui peut et doit sans cesse s'adapter aux circonstances et aux terrains. Et pour ce faire, il est clair que le développement durable offre une fenêtre de tir particulièrement stratégique.»

Bernard HAUMONT, docteur en sciences humaines
Enseignant-chercheur des Ecoles d'architecture
Ancien administrateur du CAUE de l'Ain

Les ateliers participatifs

Les ateliers participatifs du CAUE répondent à la charte de la concertation mise au point entre les partenaires publics ou privés les éléments de bonne conduite et de bon déroulement de la concertation

Réflexion partagée autour de la cuivrie de Cerdon

Le Conseil départemental a fait l'acquisition en 2018 de la cuivrie de Cerdon, bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques et fermé depuis sept ans. Ce bâtiment constitue, un élément d'attractivité fort du Pays de Cerdon, aux côtés des Soieries Bonnet et de l'activité viticole.

Il a sollicité le CAUE de l'Ain afin de l'accompagner, ainsi que la commune de Cerdon et la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, autour de l'ambitieux projet de la Cuivrie, de son accessibilité et visibilité.

- Comment accéder au site de la cuivrie : par où arrive-t-on? Où se garent les bus, les voitures ? Comment y accéder à pied, à vélo ? Comment relier le centre village et le site de la cuivrie ? Quelle offre de stationnements ? et de cheminements ?

- Comment valoriser l'offre patrimoniale à Cerdon : la cuivrie, le vignoble, le village aux 20 fontaines, les grottes, le belvédère... Quelle image ?

- Comment mettre en réseau, en résonance différents sites emblématiques du secteur : la cuivrie, les grottes de Cerdon, l'île Chambod, les soieries Bonnet, le village de Mérignat, les chemins de Grande Randonnée (GR), les hébergements touristiques, les restaurants...

Le CAUE a proposé d'accompagner les élus de la commune, de la Communauté de Communes et les services du



Département de l'Ain, dans leur projet, au travers d'une **réflexion partagée en impliquant différents acteurs du territoire** (élus, UDAP, Aintourisme, musée... mais aussi habitants, viticulteurs, commerçants,...), en fonction des thèmes abordés.



Le Conseil Départemental a lancé un concours d'Architecture. L'agence Croisée d'Archi a remporté le concours de rénovation et valorisation de la Cuivrie de Cerdon (01) en été 2018. L'équipe de maîtrise d'oeuvre se compose, entre autres, de l'agence MasKarade, de l'agence Texus Architectes et de l'Atelier Sempervirens.

**Intégration du Projet :
Cuivrie de CERDON**

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE...

Tourisme
Sites d'intérêts, accès, atouts à valoriser...

Evolution des paysages
Quelles ont été les grandes évolutions du village ? Opportunités et risques à venir, espaces à préserver, à améliorer,...

But :
Accompagner la Commune de Cerdon, la Communauté de Communes Rives de l'Ain, Pays de Cerdon et les services du Conseil Départemental de l'Ain autour de l'ambitieux projet de la Cuivrie.

L'objectif est de mener une réflexion à plusieurs échelles, de manière collective et partagée.

1

DIAGNOSTIC
11 février

Identifier ce qui caractérise le territoire

2

EN JEUX
25 mars

Identifier des thèmes de réflexion

3

ORIENTATIONS
6 mai

Identifier des principes d'aménagement...



Pour moi, on peut dire que c'était une première expérience de réflexion en atelier.

Cette démarche et vos compétences correspondent bien à nos questionnements.

J'ai trouvé intéressant qu'il y ait ce lien avec nos différents regards sur la question, et la conviction que vous connaissez déjà bien le site, ce qui fait que le travail était beaucoup plus direct et vraiment plus rationnel.

L'atelier partagé a permis, à travers la spécificité des quatre groupes de travail, d'avoir une vision sur le projet en question, et de pouvoir ensuite restituer et faire une complémentarité de tous ces thèmes de réflexion.

Notre groupe s'est bien compris, nous convergions tous vers la même analyse, la même vision et la même approche, ce qui a permis d'être complémentaires et de pouvoir chacun ajouter des éléments et des indicateurs tels que l'accueil touristique. Cette méthodologie est tout fait intéressante et permet une bonne appropriation des enjeux par tous.

Christian BATAILLY, Vice-Président de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon,
Maire de Saint Jean le Vieux

CAUE en 2011. Ils ont pour but de promouvoir la participation des citoyens aux projets qui les concernent, en vue d'en améliorer le contenu et de fournir aux différents acteurs une vision définie.

Bien vivre à Tramoyes

Constructions de maisons individuelles et divisions parcellaires ont contribué au renouvellement de la population du village de Tramoyes, dans le canton de Miribel, aux abords de la métropole lyonnaise. A ce jour, la commune compte un peu plus de 1800 habitants et dispose de plusieurs commerces et équipements. L'arrivée de familles investies dans la vie du village et l'émergence de nouvelles idées de projets (boîte à livres, café solidaire, plate-forme d'échanges de services...) motivent le souhait de l'équipe municipale nouvellement élue, d'impliquer davantage les tramoyens dans l'évolution de leur commune.

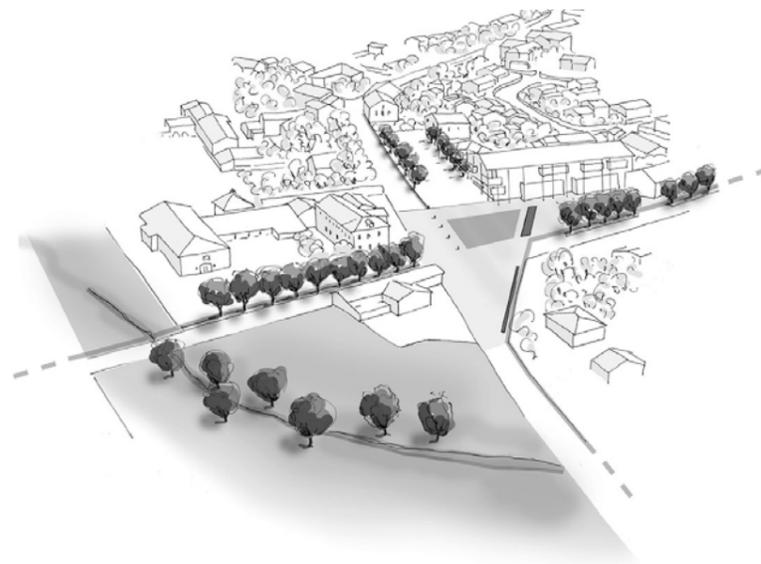
Dans cette dynamique, les élus décident d'engendrer une démarche participative avec les habitants.

La construction d'une crèche, d'un local des associations, ainsi que la réalisation d'un city stade

et d'un jardin d'enfants font partie des projets d'équipements à intégrer à la réflexion globale. La concertation s'organise en trois ateliers animés par le CAUE : recueil de la perception du village par les habitants, réflexion sur l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie, intégration du programme d'équipements communaux...

A l'issue des ateliers, le CAUE a présenté une restitution du travail des habitants sous forme de schémas d'évolution de la commune.

Cette expérience participative a regroupé une trentaine d'habitants volontaires pendant trois soirées. Ces derniers se sont vu proposer des formats d'expression variés (débat, expression écrite, repérage cartographique, dessin, photographies de références...), afin de construire, in fine, un **projet partagé**.



Hypothèse d'évolution du centre-village



« Depuis notre élection (anticipée) en mars 2018, nous voulions avoir une vision prospective sur l'aménagement du cœur de notre village. Plusieurs équipements étaient attendus depuis de nombreuses années par les habitants : aire de jeux pour enfants, lieu de rencontre, city-stade... Nous souhaitions aborder ce thème en impliquant les habitants toutes générations confondues.

Le CAUE nous a aidé à construire cette démarche en mettant en place trois ateliers auxquels ont participé une trentaine d'habitants. Plusieurs scénarios ont été proposés ensuite par le CAUE et confrontés aux regards des présents aux ateliers, de l'ensemble des élus mais aussi d'autres participants à d'autres groupes de travail sur la commune.

Nous, élus, avons pu prendre conscience de la vision positive qu'avaient les Tramoyens de leur village et de leurs attentes notamment en lieux de rencontres, de cheminement doux et d'aménagements paysagers. Nous concluons cette démarche prochainement par la présentation de notre schéma de synthèse en réunion publique et la réalisation sur l'année 2019 de premiers équipements qui découleront de toute cette réflexion.

André Goy, adjoint à Tramoyes

« J'ai trouvé les ateliers très pédagogiques et très ludiques, cela nous a aidé à visualiser les différentes perspectives du village. Cela permet aussi la rencontre d'habitants du village que l'on ne connaît pas. C'est aussi un moment de rencontre et d'échange.

Samuel LAZARE, habitant de Tramoyes

Ambronay 2040

Ambronay, **petite cité de caractère au riche patrimoine historique**, est réputée par son festival qui a lieu chaque année et son Abbaye bénédictine, un des plus beaux patrimoines du Département de l'Ain.

Le centre-bourg demeure un site préservé par son caractère architectural et urbain ancien. Outre les bâtiments abbatiaux inscrits ou classés Monuments Historiques, Ambronay conserve encore aujourd'hui de nombreux vestiges à découvrir au hasard de ruelles bordées de maisons anciennes. La commune s'appuie sur son patrimoine comme vecteur de développement et d'attractivité, via le label « Petites cités de caractères » récemment

décerné. **Ambronay est volontaire pour s'impliquer dans une démarche fédératrice. C'est dans ce contexte que la commission urbanisme s'est réunie pour travailler sur l'évolution future de la commune lors des deux ateliers.**

Le rôle du CAUE de l'Ain a été d'accompagner, sensibiliser et mobiliser pour définir des thèmes de réflexion et des pistes d'action, lors d'Ateliers Partagés, par le biais de cartographies, de plans, de photos, de feutres, de gommettes, de calques...

Ce travail en petits groupes a permis de soulever les forces et faiblesses (stationnements, cheminements, qualité des espaces publics, patrimoine bâti...) et les enjeux qui en découlent. L'objectif est d'« **oser penser sur 30 ans** » et insuffler une forte dynamique pour la commune.



« Il nous semblait intéressant de solliciter le CAUE de l'Ain dans le cadre de notre réflexion sur l'évolution de notre commune et surtout concernant notre choix de candidature au label « Petites cités de caractères ».

Il était important que les membres de la commission urbanisme travaillent ensemble afin d'avoir une vision partagée.

La démarche d'ateliers proposée par le CAUE de l'Ain a été bien adaptée à notre volonté de réfléchir ensemble pour échanger sur nos points de divergence et converger vers des choix communs.

La réflexion menée avec le CAUE a également permis de conforter nos orientations initiales dont celle de la labellisation « Petites cités de caractère ». Le CAUE a d'ailleurs été un véritable appui. En tant qu'élus, nous ne pensons pas à tout et avons besoin d'un œil expert pour nous orienter.

Ces ateliers ont donc permis de mettre en commun notre vision pratique du terrain en tant qu'élus et les compétences aguerries des architectes conseillers.

Gisèle LEVRAT, maire d'Ambronay



Maquette d'Ambronay



AINterpros bâtiment durable



Avec le réseau AINterpros, nous vous invitons à une prochaine rencontre interprofessionnelle **mercredi 10 Avril à 17h au collège de Briord.**

Après une visite du collège, et tout

particulièrement de l'installation de production d'eau chaude, une table-ronde aura lieu sur le thème de la géothermie.



Marc Dosse - Pierre Dosse
BATIR BOURG 1945 - 1985

30.07 / 19.08.2019

Pierre Pinsard
L'ARCHITECTURE ET LE SACRÉ

22.08 / 19.09.2019

Expositions Espace H2M - Bourg-en-Bresse

Manifestations organisées par le CAUE de l'Ain dans le cadre de ses actions de valorisation de l'architecture XXè

Les formations du CAUE



La deuxième journée de la formation «**Patrimoine**» organisée par le CAUE, s'est déroulée à Trévoux le 12 mars.

Des bâtiments patrimoniaux de la ville ont été choisis comme lieu d'exercice, pour permettre aux participants de mettre en pratique les apports théoriques de la première journée.

Un nouveau cycle de formation sur la thématique du **Permis d'Aménager** est programmé les 9 avril et 14 mai prochain.

découvrir

«La Passerelle» à Trévoux

La Passerelle de Trévoux est un espace culturel comprenant une médiathèque, une école de musique, un cinéma et un centre d'interprétation. Créé par la Communauté de communes Saône-Vallée, labellisée « Pays d'art et d'histoire », le bâtiment se situe au cœur du centre historique de Trévoux, face à la Saône, dans le cadre de la valorisation de l'hôpital historique de Trévoux. Le dialogue se crée entre patrimoine historique et architecture contemporaine.

Il s'insère naturellement dans le tissu bâti, en alignement sur le front de la vieille ville, définissant côté Saône un parvis piéton avec un pavillon.

Le programme et la réponse architecturale sont inspirés du riche patrimoine de la commune, en témoignent les vitrages gravés des mots du dictionnaire ancien, en référence au siècle des lumières dont Trévoux fut l'un des berceaux.

Pour en savoir plus ou découvrir d'autres bâtiments rendez-vous sur l'**Observatoire des CAUE** (www.caue-observatoire.fr).



Pierre VURPAS & Associés Architectes

Ceyzériat : l'îlot Bouvard

En 2015

La commune de Ceyzériat sollicite le CAUE de l'Ain en vue de l'aménagement de l'îlot Bouvard, ancienne fabrique de biscuits au cœur du bourg. Compte tenu de sa localisation et de son impact historique et social dans cette commune, il a été proposé de mener une concertation avec la population en vue de recueillir son point de vue, avant même l'acquisition de cette emprise foncière de plus de deux hectares.

Des ateliers de travail ont été menés par le CAUE avec des habitants volontaires, au côté d'élus de la commune, sur des thèmes différents autour des «espaces communs» et des «espaces privés»

ATELIER 1 : « Prendre connaissance »

La démarche a débuté par la visite du site pour aider les participants volontaires à prendre conscience de l'échelle et de l'impact du lieu dans la ville. Les habitants ont ainsi pu appréhender les éléments au sein de l'îlot à conserver. La concertation et ses objectifs ont ensuite été présentés par le CAUE, avec le déroulement de chaque atelier.

ATELIER 2 : « Se déplacer et vivre ensemble »

Forcé de constater que les habitants sont très demandeurs en stationnement, le deuxième atelier s'est en partie consacré aux déplacements. Pour sensibiliser les habitants à l'utilisation de modes de déplacement alternatifs et les ouvrir sur d'autres manières de se déplacer, des petits films évoquant des solutions originales ont été diffusés.

Le dialogue s'est ensuite ouvert sur les services proposés dans la ville. La commune a encore la chance de posséder un centre bourg dynamique avec de nombreux commerces, mais « Comment arriver à conserver cette diversité ? Quels services pour l'îlot Bouvard ? ». Les habitants ont été invités à donner leurs avis sur ces questions.

ATELIER 3 : « Habiter chez soi »

Pour connaître l'avis des plus jeunes, le CAUE a sollicité une quinzaine de collégiens sur la question de l'aménagement de l'îlot. Il apparaît qu'ils souhaitent un espace qui leur soit consacré, ou au minimum une partie de l'espace public. Sur la thématique de l'habitat, et notamment l'habitat intermédiaire, les habitants ont ensuite été invités à réaliser des maquettes par petits groupes. L'objectif était de placer 60 logements représentés par des sucres dans l'enceinte de l'îlot. L'idée étant de confronter à la difficulté d'un aménagement de ce type, mais aussi de permettre de s'approprier un peu plus le projet.

ATELIER 4 : « La conciliation »

L'analyse des différentes maquettes réalisées par les habitants a permis au CAUE de dégager des grands principes et de proposer deux hypothèses d'aménagement pour le site. La première proposition se base délibérément sur les circulations automobiles. Les parkings sont généreusement distribués au sein de l'îlot et les nouvelles habitations sont facilement accessibles en voiture. À l'inverse, la seconde proposition repose sur la place du piéton au sein du site. Les voitures sont exclusivement placées en souterrain afin de consacrer les extérieurs à l'espace public.

La façade de l'ancienne biscuiterie est conservée afin d'y installer une activité tout en préservant l'esprit des lieux.



Un des schémas final proposés par la concertation

Le mot du maire, Jean-Yves Flochon,

Vice-Président du Conseil Départemental



Associer la population à la réflexion, à la recherche d'idées a été notre volonté pour faire en sorte que le futur centre et le cœur de Ceyzériat soit celui qu'ambitionne sa population.

Nous avons donc associé les personnes volontaires pour travailler sur les grandes lignes d'un programme à construire ensemble. Certains sont venus avec des interrogations sur leur légitimité à participer à cette concertation et sur leur rôle effectif. Les quatre ateliers mis en place par le CAUE et la réflexion qui a vu le jour ont bien correspondus à nos attentes.

Aujourd'hui...

Le chantier a pris forme. Les terrassements, la démolition, puis le gros œuvre lié aux 65 logements et au futur bâtiment public se sont engagés sans difficultés particulières. Pour la population, les questionnements sont pour l'essentiel liés aux échéances de mise en service, programmées pour le début de l'année 2020. Pour le Conseil municipal, les préoccupations sont plutôt orientées vers la finalisation des futurs espaces publics, qui d'une certaine façon, et ceci grâce au CAUE et à notre équipe de maîtrise d'œuvre, les cabinets Delers et Dosse, nous permettront de parfaire l'intégration de cet îlot Bouvard dans le futur cœur de notre village de Ceyzériat.

Organisme soutenu par le Département de l'Ain



Conseil d'architecture, d'urbanisme

34 rue Général Delestraint - 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 11 31
Email : contact@caue-ain.com
Site internet : www.caue01.org

